

Cour d'appel fédérale



Federal Court of Appeal

Date : 20130523

Dossier : A-396-12

Référence : 2013 CAF 135

**CORAM : LE JUGE PELLETIER
LA JUGE GAUTHIER
LE JUGE WEBB**

ENTRE :

JAGMOHAN SINGH GILL

appellant

et

SA MAJESTÉ LA REINE

intimée

Appel entendu à Toronto (Ontario), le 23 mai 2013.

Jugement rendu à l'audience à Toronto (Ontario), le 23 mai 2013.

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR :

LE JUGE PELLETIER

Cour d'appel fédérale



Federal Court of Appeal

Date : 20130523

Dossier : A-396-12

Référence : 2013 CAF 135

**CORAM : LE JUGE PELLETIER
LA JUGE GAUTHIER
LE JUGE WEBB**

ENTRE :

JAGMOHAN SINGH GILL

appellant

et

SA MAJESTÉ LA REINE

intimée

MOTIFS DU JUGEMENT DE LA COUR

(Prononcés à l'audience à Toronto (Ontario), le 23 mai 2013)

LE JUGE PELLETIER

[1] En dépit de l'argumentation habile et compétente présentée par M. Gill, nous ne sommes pas convaincus que le juge de la Cour de l'impôt a commis une erreur justifiant notre intervention.

[2] L'appel est rejeté, mais aucuns dépens ne sont adjugés.

« J.D. Denis Pelletier »

j.c.a.

Traduction certifiée conforme
Mario Lagacé, jurilinguiste

COUR D'APPEL FÉDÉRALE
AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER

DOSSIER : A-396-12

**APPEL D'UN JUGEMENT RENDU PAR MONSIEUR LE JUGE HOGAN DE LA COUR
CANADIENNE DE L'IMPÔT, DATÉ DU 6 SEPTEMBRE 2012, DOSSIER
N^O 2009-3693(IT)G**

INTITULÉ : JAGMOHAN SINGH GILL c.
SA MAJESTÉ LA REINE

LIEU DE L'AUDIENCE : Toronto (Ontario)

DATE DE L'AUDIENCE: Le 23 mai 2013

**MOTIFS DU JUGEMENT
DE LA COUR :** LES JUGES PELLETIER, GAUTHIER & WEBB

PRONONCÉS À L'AUDIENCE PAR : LE JUGE PELLETIER

COMPARUTIONS :

Jagmohan Singh Gill L'APPELANT
POUR SON PROPRE COMPTE

Cecil S. Woon POUR L'INTIMÉE

AVOCATS INSCRITS AU DOSSIER :

Jagmohan Singh Gill L'APPELANT
Markham, Ontario POUR SON PROPRE COMPTE

William F. Pentney POUR L'INTIMÉE
Sous-procureur général du Canada